

Enfin Servien, dans un passage, va jusqu'à dire : « Vous avez menty (16). »

Il semblait difficile de charger plus longtemps des mêmes négociations deux plénipotentiaires qui s'entendaient si mal. D'Avaux écrit à la reine Anne d'Autriche (18 août 1644), qu'il ne pouvait plus rester avec Servien : « Il est hors de doute, lui disait-il, que sans parler latin ou allemand il est impossible de bien servir le Roy en Allemagne, ny dans tout le Nord. » Servien parlant peu le latin et pas du tout l'allemand, d'Avaux espérait, sans doute, qu'on l'en débarrasserait. Il n'en fut rien : les deux ambassadeurs restèrent encore plus de trois ans ensemble et leur brouille continua. Servien avait plus d'esprit que son collègue, lequel convenait lui-même qu'il l'avait lent et tardif (17); il s'en servit pour le décrier. Il était protégé par Mazarin, tandis que d'Avaux n'avait plus Richelieu pour le soutenir.

Enfin d'Avaux était célibataire et il avait même été question de lui confier des charges ecclésiastiques, peut-être de le faire cardinal (18); Servien était marié, et madame Servien

---

(16) P. 73.

(17) P. 43.

(18) Les lettres dont l'indication suit et qui ont trait à l'entrée de d'Avaux dans l'état ecclésiastique se trouvent aux archives du ministère des affaires étrangères et sont probablement inédites :

Le 10 septembre 1641, d'Amiens, des Noyers écrit une lettre à d'Avaux pour lui offrir ses services et l'aider à parvenir aux honneurs ecclésiastiques. (Archives des affaires étrangères, fonds Allemagne, vol. 16 supplément fo 37.)

Le 9 septembre 1641, d'Amiens, Chavigny écrit à d'Avaux qu'il lu renvoie par de Meulles la ratification du renouvellement d'alliance avec la Suède, et que le roi lui donne l'abbaye de Moustiers qui rend de 20